

DRANCY. média

du 16 au 30 novembre 2020 - N° 414

Vivre à Drancy à l'heure du reconfinement



TOUT SUR VOS FEUILLES D'IMPÔTS PAGES 10 À 13

Zoom

Un nouveau centre de loisirs

Le maire, Aude Lagarde et l'élú en charge des centres de loisirs, Mohamed Khemliche, ont inauguré le centre de loisirs Jules Ferry, mercredi 4 novembre. Intégré au groupe scolaire du même nom, ouvert lui depuis la rentrée, il dispose de 3 salles dédiées uniquement à ses activités et accueille les enfants des écoles Jules Ferry et Simon Bronzstein.





Responsabilité et solidarité



À l'heure de ce nouveau confinement, chacun doit à nouveau accepter toutes les restrictions et se conformer à toutes les recommandations que les services de l'État nous imposent.

Certaines de ces mesures suscitent des protestations que je peux comprendre. Par exemple, je trouve bien légitime de tirer la sonnette d'alarme pour le petit commerce de proximité touché de pleine fouet par l'obligation de fermeture. Peut-on dire que la propagation du virus passe par ces commerçants ? Certainement pas.

C'est la raison pour laquelle j'ai alerté l'État comme des dizaines d'autres élus pour qu'on ne fasse pas mourir le commerce de centre ville, celui qui se trouve tout près de chez vous et qui vous est si utile.

J'espère sincèrement que des mesures d'ajustement interviendront rapidement pour permettre à ces petits commerces de travailler à l'approche des Fêtes de Noël et d'éviter ainsi une fermeture définitive.

Mais cela n'enlève rien à la nécessité, pour les citoyens que nous sommes, de restreindre nos déplacements et d'appliquer strictement toutes les mesures de protection, pour nous-mêmes et nos proches. Nous devons tous accepter ces contraintes parce que cette deuxième vague n'épargne personne, pas plus les grands-parents que les plus jeunes ; faisons donc preuve de responsabilité au nom de l'affection que nous leur portons.

Le confinement c'est, pour de nombreux Drancéens, le retour de grandes difficultés financières et la Ville a mobilisé des associations drancéennes pour mettre en œuvre la solidarité en direction des plus fragiles. Ces associations, qui avaient accompli une chaîne humaine remarquable pendant le premier confinement, ont tout de suite répondu présentes pour agir, avec notre soutien financier en direction de ceux qui en ont le plus besoin dans le quartier où se trouvent ces acteurs associatifs.

Par ailleurs, un nombre croissant de repas à domicile est désormais livré à ceux qui sont les plus vulnérables.

Vous le constatez, c'est toute la vie municipale qui est bouleversée par cette pandémie avec la suppression de toutes les activités associatives génératrices de ce lien social si utile et si nécessaire.

Même si les règles de ce confinement sont moins dures que lors du premier épisode, ne nous relâchons pas et continuons à agir en citoyens responsables à la maison comme au travail.

Aude LAGARDE
Maire

- HOMMAGE À SAMUEL PATY DANS LES ÉCOLES 4
- CRISE SANITAIRE : LA VILLE INVESTIT POUR L'ÉCOLE 5
- DRANCY, À L'HEURE DU NOUVEAU CONFINEMENT 6-9
 - > SERVICES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS 6-7
 - > COMMERCES 8-9
- IMPÔTS LOCAUX : EXPLICATIONS 10-13
 - > UNE GESTION RIGOUREUSE 11
 - > COMMENT LIRE SON AVIS D'IMPÔT 12
 - > QUI PAIE RÉELLEMENT LA TAXE SUR LE FONCIER BÂTI ? 13
- GARDONS NOS RUES PROPRES 14
- STATIONNEMENT 14
- DONNEZ VOTRE SANG 14
- NOËL AU PETIT DRANCY 15
- DEVENEZ CONSEILLER DE QUARTIER 15
- COMMENT SE FAIRE DÉPISTER 15



Retrouvez la ville sur
DRANCY.fr
et sur les réseaux sociaux





Le masque et la plume

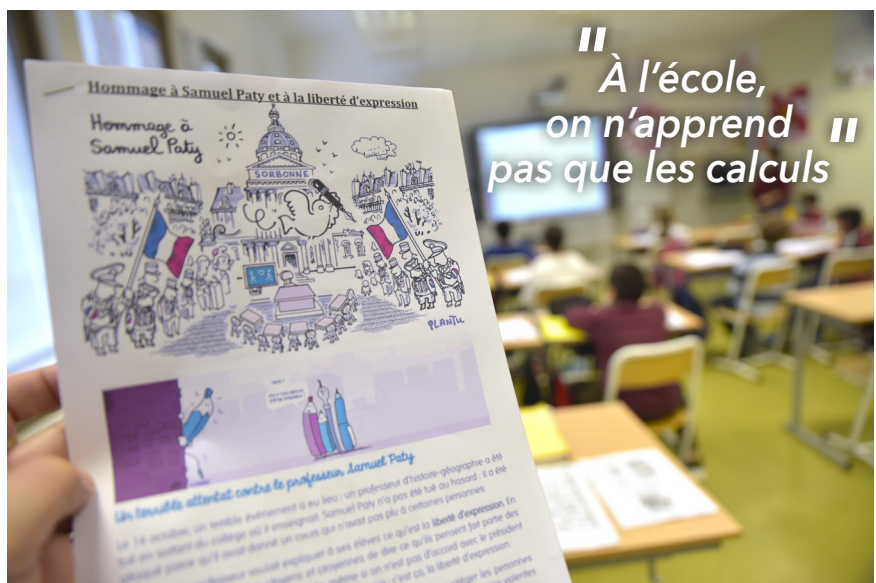
LES ENFANTS ONT REPRIS LE CHEMIN DE L'ÉCOLE, LUNDI 2 NOVEMBRE, EN PLEINE CRISE SANITAIRE.
 AU PROGRAMME DE LA MATINÉE : UNE DISCUSSION À PROPOS DE L'ASSASSINAT DE SAMUEL PATY.

"Des mots qui ne minimisent pas et qui ne choquent pas. Il est ici question de juste dose". Pour Laeticia Tramoni, directrice de l'école Aimé Césaire, ce retour des vacances de Toussaint est à nouveau un exercice délicat. Comment expliquer l'assassinat de Samuel Paty à des enfants ? Que leur dire sans savoir la nature des échanges qu'ils ont eus chez eux à propos de ce drame ? Quels mots choisir pour expliquer l'indicible ? Mais avec trois rentrées hors normes en 5 mois (juin, septembre, novembre), la routine n'est plus une option.

À 10h45, dans la classe de Mme Hamidi qui réunit CM1 et CM2, le temps de la parole est venu. "C'est un moment où l'on va s'exprimer", commence l'institutrice devant des élèves masqués, bien au fait du drame. La pudeur est néanmoins de mise : il ne sera jamais question de religion, de laïcité, ni même de la façon dont le professeur de Conflans-Sainte-Honorine est mort. Deux sujets seront évoqués, la liberté d'expression et la caricature. Mais il n'est pas question de faire un cours. Ce sont les enfants qui vont parler, avec leurs mots simples. Pour les aider, le dessin de Plantu représentant l'hommage national à la Sorbonne

est projeté sur le tableau numérique. Ils vont le décrire, en comprenant la gravité de ce qui est représenté. Après qu'un enfant a remarqué l'oiseau au centre de l'image, l'institutrice explique qu'il est le symbole de la liberté. "Mais pourquoi tient-il un stylo plume dans son bec ?", interroge-t-elle. "Pour écrire ce qu'il veut", répond un élève. Finalement, les enfants sont parfaitement capables de

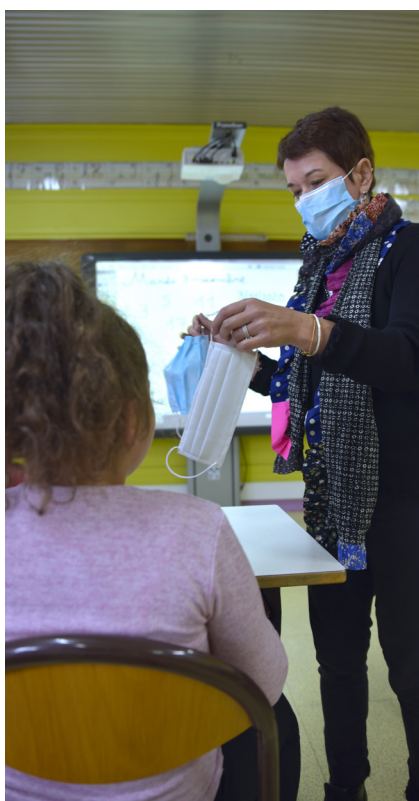
saisir les différents niveaux de compréhension d'un dessin. Avant d'observer la minute de silence, un extrait de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs et institutrices est lu. Le texte est assez complexe, mais un élève en comprendra bien la substance en expliquant "qu'à l'école, on n'apprend pas que les calculs". Puis le silence se fit, sous des masques graves.



" À l'école, on n'apprend pas que les calculs "

Crise sanitaire : près de 2,5 millions d'euros pour les écoles

DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE, LA VILLE SE MOBILISE POUR GARANTIR UNE INSTRUCTION EN TOUTE SÉCURITÉ ET EN TOUTE CIRCONSTANCE. UN CHOIX NÉCESSAIRE QUI NÉCESSITE UN INVESTISSEMENT IMPORTANT MAIS ÉGALEMENT DE L'INNOVATION, DE LA RÉACTIVITÉ ET DE L'ADAPTABILITÉ. EXPLICATIONS.



Dans les écoles élémentaires, la rentrée du lundi 2 novembre a été marquée par l'obligation du port du masque pour tous les enfants. Pour accompagner les familles, la Ville a décidé d'offrir une boîte de 50 masques pédiatriques jetables à chaque élève ainsi qu'un masque lavable supplémentaire. Deux masques en tissu lavables avaient déjà été distribués aux CP en septembre et en juin aux autres élèves. Tous recevront également.

PROTÉGER AVEC UN NETTOYAGE EFFICACE

Depuis le début de la crise sanitaire, le nettoyage des locaux et des équipements partagés est un enjeu mais aussi un investissement important. La Ville a dépensé plus de 363 000 € dans l'achat de produits et d'équipements de protection individuelle : 19 000 € pour les produits virucides, 300 000 € pour les gels, gants et masques, 12 000 € pour les bornes à gels, 8000 € pour un supplément d'essuie-mains et de savons.

LE PARI DE L'INNOVATION

Afin de protéger les écoliers et les enseignants contre le virus, la Ville fait le choix de l'innovation technologique. Pour désinfecter les salles, le matériel scolaire et les mains, elle a opté pour des boîtiers UVC. Simples et efficaces, ils éradiquent les virus et bactéries en un temps record grâce aux rayons ultraviolets qu'ils produisent. Il suffit d'insérer les objets à l'intérieur et d'appuyer sur un bouton. 38 sont en cours d'installation, pour un coût de + de 120 000 €. Pour limiter les contaminations, elle a également produit et installé des revêtements en cuivre sur les poignées de porte, dont les propriétés chimiques permettent la destruction du virus, le tout pour un montant de 25 000 €.

LA DISTANCIATION GARANTIE

Pour garantir la distanciation, la Ville a changé la majeure partie du mobilier : 4248 tables et 2519 chaises dans les classes en élémentaire pour un coût de 375 765 € et 205 tables dans les réfectoires pour 36 000 €. Des moyens humains ont également été mis à disposition. 10 agents ont renforcé les équipes habituelles afin d'organiser la surveillance des cantines et d'éviter le brassage des élèves.

PRÉVOIR ET ANTICIPER

Il est impossible d'affirmer avec certitude que la France ne sera pas reconfinée totalement et que les écoles ne seront pas à nouveau fermées. La Municipalité a donc préféré anticiper afin de garantir l'égalité des chances sur son territoire en toute circonstance. 1 800 000 € ont été investis pour l'achat de tablettes à destination des 5200 écoliers d'élémentaire et de leurs 265 enseignants. Un outil très efficace tout au long de l'année pour la pédagogie différenciée, avec notamment 74 applications éducatives.



LA FRANCE EST RECONFINÉE A MINIMA JUSQU'AU 1^{ER} DÉCEMBRE. POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS CE CONTEXTE DIFFICILE, DRANCY MÉDIA VOUS PROPOSE QUATRE PAGES D'INFORMATIONS PRATIQUES AFIN DE RÉALISER VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET DE FAIRE VOS COURSES. POUR DISPOSER D'UNE INFORMATION ACTUALISÉE EN TEMPS RÉEL, PRENEZ LE RÉFLEXE DE CONSULTER RÉGULIÈREMENT LES AUTRES MÉDIAS LOCAUX : LE SITE INTERNET DRANCY.FR AINSI QUE LA PAGE FACEBOOK VILLE DE DRANCY.

Privilégiez les démarches en ligne

Depuis le retour du confinement, la Ville s'adapte pour garantir la continuité des services publics dans le respect des règles sanitaires. La majorité des services municipaux restent ainsi ouverts au public. Toutefois, pour la sécurité de tous, il convient de limiter ses déplacements et de privilégier les démarches en ligne.

Les services et équipements ouverts au public



- > **Guichet unique**
01 48 96 39 09
guichet.unique@drancy.fr
- > **Maisons des services publics (MSP)**
Avenir Parisien
01 48 96 39 29
msp-avenir@drancy.fr
Cachin
01 48 96 51 66
msp-cachin@drancy.fr
Économie
01 48 96 45 57
msp-economie@drancy.fr
- > **Agence du développement économique local (ADEL)**
01 48 96 50 00
adel@drancy.fr
- > **Bureau Information Jeunesse (BIJ) Centre-ville**
01 48 96 51 10
bij@drancy.fr
- > **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**
01 48 96 39 07
CCAS@drancy.fr
- > **Mission Emploi**
01 48 96 51 92
- > **Police municipale**
01 48 96 39 48
- > **État civil**
01 48 96 50 00
etat-civil@drancy.fr
- > **Enfance - Centres de loisirs**
01 48 96 45 90
service-enfance@drancy.fr
- > **Service Municipal de la Jeunesse (SMJ)**
01 48 96 39 20
smj@drancy.fr
- > **Hygiène et Santé**
01 48 96 50 06
hygiene@drancy.fr
- > **Logement**
01 48 96 39 12
logement@drancy.fr
- > **Relations Publiques**
01 48 96 39 78
relations.publiques@drancy.fr
- > **Sport**
01 48 96 45 89
01 48 96 51 83
- > **Urbanisme**
01 48 96 51 28
urbanisme@drancy.fr
- > **Petite enfance**
01 48 96 50 00
petite-enfance@drancy.fr
- > **Point d'accès au droit (PAD)**
uniquement sur rendez-vous
01 48 96 50 14
pad@drancy.fr
- > **Déchetterie**
uniquement sur rendez-vous
01 48 96 50 50



La liste des services municipaux ouverts en temps réel
<http://bit.ly/InfoServicesCovid>

Les services et équipements fermés au public



- > **Centre de ressource associatif**
01 48 96 50 00
cra@drancy.fr
- > **Centre social municipal**
01 48 96 45 15
centre-social@drancy.fr
- > **Installations sportives**
stade nautique et gymnases
01 48 96 39 50
- > **Plateforme réussite**
01 48 96 51 92
plateformereussite@drancy.fr
- > **Archives et documentations**
01 48 96 45 42
archives@drancy.fr
- > **Politique de la ville**
01 48 96 39 10
pdv@drancy.fr
- > **Espace culturel du parc**
01 48 31 95 42
espace-culturel@drancy.fr
- > **Culture - Château de Ladoucette École d'arts décoratif**
01 48 96 50 87 - culture@drancy.fr
- > **Conservatoire**
01 48 96 39 23 conservatoire@drancy.fr
- > **Médiathèques** (lire ci-contre)

DEMARCHES EN LIGNE



Parce que Drancy est une ville 2.0, il est en effet déjà possible de réaliser de nombreuses démarches en ligne. Voici la liste des opérations dématérialisées que vous pouvez réaliser d'un simple clic, en vous connectant sur drancy.fr.



Citoyenneté

- Obtenir un acte d'état civil (acte de naissance, de mariage, de décès)
- Demande ou renouvellement
 - d'un passeport
 - d'une carte nationale d'identité
- Inscription sur les listes électorales



Enfance / famille

- Demande d'autorisation de sortie du territoire d'un mineur
- Demander une place en crèche
- Demander une place à la halte jeux
- Inscription scolaire
- Inscription au club ado ou aux centres de loisirs



Logement

- Demander un logement social
- Demander un macaron de stationnement en zone bleue
- Demande de subvention pour l'achat d'un vélo électrique
- Demande de subvention pour l'achat / la location d'un véhicule électrique
- Demande de subvention pour l'installation d'un portail électrique



Santé / Dépendance

- Inscription d'une personne fragile au Plan grand froid ou au Plan canicule
- Inscription au portage des repas à domicile
- Inscription à la téléassistance pour personne dépendante
- Prendre / annuler un rendez-vous médical au CMS

BON À SAVOIR



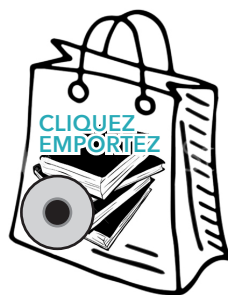
■ **Paris Terres d'Envol maintient ses services de collecte** : ordures ménagères ; emballages, journaux et magazines ; emballages en verre et déchets verts. La collecte de ces derniers s'arrêtera pour cette saison lundi 30 novembre pour la partie nord et mardi 1^{er} décembre pour la partie sud.



Pour connaître les adaptations mis en place dans les services de Paris Terres d'Envol (aide aux entreprises, aide à la rénovation énergétique...) rendez-vous sur paristerresdenvol.fr
> Reconfinement : mes services de proximité maintenus.

■ **Le stade nautique et les installations sportives sont fermés** au public mais ouverts aux groupes scolaires.

■ **Le conservatoire est fermé** au public mais ouvert pour les cours individuels et les classes CHAM. Les autres cours sont délivrés à distance.



RETOUR DU "PRÊT À EMPORTER" DANS LES MÉDIATHÈQUES

Toutes les médiathèques sont fermées au public jusqu'au 1^{er} décembre inclus. Mais avec le "Prêt à emporter", il vous est possible de continuer à emprunter des ressources.

Les médiathèques Georges Brassens, Avenir, Gaston Roulaud, Bois de Groslay et Économie proposent un service de "Prêt à emporter" permettant de réserver des documents et de les récupérer à des horaires qui vous seront communiqués.

Vous pouvez rendre vos documents 7j/7 et 24h/24 dans la boîte de retour. Les prêts et les abonnements seront automatiquement prolongés pour toute la durée du confinement.

Réserver des documents

- > par téléphone au 01 48 96 45 67
- > par Internet sur : mediatheques.drancydugnylebourget.fr/
- > Retrait des réservations :
 - À la MGB : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h mercredi et samedi de 10h à 12h30 puis de 14h à 18h
 - À la médiathèque Avenir : mardi de 10h à 12h30 puis de 14h à 18h
 - À la médiathèque Gaston Roulaud : mercredi de 10h à 12h30 puis de 14h à 18h
 - À la médiathèque Bois de Groslay : jeudi de 10h à 12h30 puis de 14h à 18h
 - À la médiathèque Économie : vendredi de 10h à 12h30 puis de 14h à 18h

Vos commerces pendant le confinement

DRANCY MÉDIA FAIT LE POINT SUR LES COMMERCE ET ENTREPRISES AUTORISÉS À ACCUEILLIR DU PUBLIC PENDANT LE CONFINEMENT.



Au marché des Quatre routes, le "click and collect" a trouvé son public. Il s'agit de passer commande par internet ou par téléphone et de venir retirer sa commande sur place, facture numérique à l'appui, comme cette dame. Un système qui permet de limiter le temps passé sur place et donc les risques de contamination.

- **Les commerces de première nécessité** : hypermarchés, supermarchés, supérettes, bureaux de tabac, stations-services
- **Les commerces de détail** : de poissons, de fruits, de pain, de boissons, de pâtisseries, de produits surgelés
- **Les commerces de services** : les banques et assurances, les agences intérim, les blanchisseries, les réparateurs de voitures, de motos et de vélos, les réparateurs et vendeurs d'ordinateurs ou de matériel de télécommunications, les commerces de construction et de quincaillerie, les papeteries et magasins de presse, les hôtels et campings, les loueurs de véhicules
- **Les marchés alimentaires ouverts et couverts**
- **Les établissements de santé et assimilés** : les pharmacies, les opticiens, les commerces de détail de produits médicaux
- **Les cimetières et services funéraires**
- **Agriculture et industrie** : les exploitations agricoles, les chantiers BTP, les usines de production

Depuis le premier confinement, certains commerces drancéens qui ne font pas partie des commerces de première nécessité, ont pu s'adapter et proposent désormais un système de retrait ou de livraison de leurs marchandises. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos magasins habituels pour savoir s'ils ont mis en place de telles solutions.

COMMERÇANTS DRANCÉENS : SIGNALEZ-VOUS !

Vous tenez un commerce à Drancy et vous avez mis en place un système de retrait ou de livraison de vos marchandises ? Référez votre commerce sur le site de la Ville !

L'objectif : permettre aux consommateurs d'identifier d'un simple clic les commerces de proximité qui poursuivent une activité malgré le confinement, dans le respect des règles sanitaires.

À travers ce répertoire, la Ville soutient ses commerçants en les aidant à devenir visibles auprès de leur clientèle dans cette période difficile.

>>> RDV sur : mescommerces.drancy.fr





LE MARCHÉ À VOTRE SERVICE EN TOUTE CIRCONSTANCE



Les commerçants de la halle alimentaire vous accueillent, comme d'habitude, les mardi, vendredi et dimanche de 8h à 13h, avec un protocole sanitaire très strict. Vous pouvez donc continuer de vous y rendre en toute sécurité. Vous pouvez aussi choisir de vous faire livrer à domicile ou de passer votre commande par internet ou par téléphone pour n'avoir qu'à la retirer sur place. Rendez-vous sur votre site shop.marches-drancy.fr



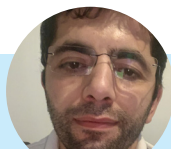
ETS HERVE NEVEU
05 46 47 58 27



POISSONNERIE DASSONVILLE
07 49 19 24 18



POISSONNERIE NEIGE
06 69 00 70 14
neige.dominique@sfr.fr



POISSONNERIE LATIMO
06 63 06 90 27



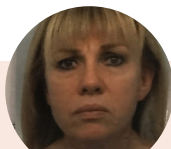
POISSONNERIE LE SIMPLE
06 80 63 70 13



KARINE & PHILIPPE GOMEZ
06 34 29 05 45
gomezkp2014@gmail.com



CHARCUTERIE BOULET
06 76 69 83 24
alexia.boulet@hotmail.fr



LES FINS GOURMETS
06 62 74 58 50
brigitte.roger29@gmail.com



ONDEL TRAITEUR
01 48 68 44 27
06 10 78 11 50
contact@ondel-traiteur.com



AU COCHON BLEU
06 75 13 61 26
duval-et-fils@wanadoo.fr



BOUCHERIE ANSEUR
06 67 74 92 22
billel.anseur@hotmail.fr



BOUCHERIE CHEVALINE
06 61 42 06 05
eric.marchadier@wanadoo.fr



BOUCHERIE GHENIMI
06 72 59 60 90



BOUCHERIE LAJUGIE
06 08 82 74 88
herve.lajugie@orange.fr



BOUCHERIE PICHON
06 23 99 60 85
tartinne@hotmail.fr



JEP GRILL
06 67 90 20 65
Jef960@bbox.fr



VOLAILLER BOUTIN
07 60 09 03 82



VOLAILLER DAVID
06 15 68 01 30
volaillicherichard@gmail.com



VOLAILLER LEMOINE
06 45 68 49 90
geolemoine@yahoo.fr



TRIPERIE T.D
06 26 42 86 23



CABRAL
06 75 46 47 34



FRUITS ET LEGUMES BIO CHEZ SALIYA
06 58 16 52 18
salya1979@hotmail.fr



LA MARAÎCHÈRE ISABELLE
06 31 85 89 48
santosvictor.sv@gmail.com



LEMOINE FRUITS SECS
06 08 06 87 11
verolemoine10@yahoo.fr



POMME DE TERRE FEUTRY
06 20 88 21 47



PRODUCTEUR DES VERGERS D'HEROUILLE
06 83 10 44 38
martine.collas95@orange.fr



SALVATOR SOLANGE PRIMEURS
06 09 13 18 85
pascalrudby@hotmail.fr



TOP SAVEURS JACER PRIMEUR
06 34 32 51 65
jacerprimeur@gmail.com



À LA PATATE
06 21 64 87 57



AUTANT DE FRUITS
06 52 70 23 97
id.ghout@yahoo.fr



TARTAGLIA PRIMEUR
tartaglia.jeremy@orange.fr



M ET MME BELKHEIR
06 87 35 80 39
nadia.107@live.fr



ZAHRAN MOHAMED
06 65 64 36 35
zahran.mohamed1970@gmail.com



AUX PAINS GOURMANDS
06 11 63 19 83
fdgeorges@hotmail.com



MIEL TREMOUILLOUX
06 30 61 05 95



CHEZ HOA
07 71 68 76 86



FERNANDINI
06 86 77 30 78
fernandini@orange.fr



MAISON DA SILVA
06 76 89 03 12
maison-da-silva@hotmail.fr



PASTA e FANTASIA
06 14 07 57 57
gil-del@hotmail.fr



TAZE PRODUITS BRETONS
06 22 62 13 32
c.taze@orange.fr



CRÈMERIE TABARD
06 11 19 04 51
lydie74300@gmail.com



LA PASSION DES FROMAGES
06 70 49 28 61
nury.alexandre79@gmail.com



Impôts locaux : la Ville poursuit son effort

POUR LA 2^E ANNÉE CONSÉCUTIVE, LA TAXE SUR LE FONCIER BÂTI BAISSE DE 0,5 %. LA MUNICIPALITÉ POURSUIT AINSI UN DOUBLE BUT : DÉFENDRE LE POUVOIR D'ACHAT ET FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ DE DRANCY.

Armé de sa calculatrice, la diminution semble bien faible. Elle est même rendue invisible à cause de l'augmentation des bases locatives par l'État (lire pages suivantes). Pourtant, c'est un effort important que la Ville vient de réaliser en diminuant ses impôts, en pleine période de crise sanitaire et alors que les perspectives à court, moyen et long termes manquent de visibilité. Cela d'autant plus qu'il n'est absolument pas question de diminuer la part des investissements nécessaires à la modernisation de Drancy. C'est grâce à sa gestion rigoureuse, sa recherche systématique de subventionnement qu'elle peut se le permettre. Les recettes s'accroissent ainsi plus vite que les dépenses. Il faut aussi ajouter à cela les économies dues à la baisse mécanique des frais de fonctionnement durant les deux mois du printemps 2020.

À l'heure où les JO de 2024 s'annoncent, où la rénovation de la cité Gaston Roulaud, qui débutera dans quelques mois, prend forme et où le quartier du Baillet s'appête à sortir de terre, il était aussi important de poursuivre la baisse des impôts. Si Drancy veut conserver sa population populaire, il est nécessaire de rendre son territoire attractif, dans un département qui attire de plus en plus d'actifs en mal de logements. Il faut que de nouveaux habitants s'installent pour payer des impôts certes, mais aussi pour développer le commerce ou encore créer de vraies conditions de mixité sociale.

Et puisque tout le monde paie la taxe sur le foncier bâti (lire p.13), cette diminution permet de servir les intérêts de chacun.

ET LA TAXE D'HABITATION ?

En 2019, les ménages aux revenus modestes ont bénéficié d'un allègement de 65 % de leur taxe d'habitation.

En 2020, les ménages aux revenus les plus modestes sont intégralement exonérés de taxe d'habitation*.

En 2021, les ménages aux revenus les plus élevés profiteront d'un dégrèvement de 30 % de leur taxe d'habitation.

En 2022, les ménages aux revenus les plus élevés profiteront d'un dégrèvement de 65 % de leur taxe d'habitation.

En 2023, tous les foyers seront exonérés de la taxe d'habitation.

** En 2020, la taxe d'habitation sur les résidences principales a été supprimée pour 80 % des foyers. Cette exonération est accordée automatiquement si vous y avez droit. Vous bénéficiez d'une exonération si votre revenu fiscal de référence de 2019 est inférieur aux plafonds ci-dessous :*

27 706 € pour 1 part
 35 915 € pour 1,5 part
 44 124 € pour 2 parts
 50 281 € pour 2,5 parts
 56 438 € pour 3 parts
 62 595 € pour 3,5 parts

Si votre revenu fiscal de référence de 2019 dépasse légèrement ces plafonds, vous pouvez avoir droit à une réduction. Dans ce cas, la remise est automatiquement effectuée. Les résidences secondaires et les logements vacants ne sont pas concernés par cette mesure.

Une gestion rigoureuse

ANTHONY MANGIN, 1^{ER} ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DES FINANCES, NOUS EXPLIQUE POURQUOI DRANCY A DÉCIDÉ DE BAISSER À NOUVEAU SON TAUX D'IMPOSITION.

Pour la deuxième année consécutive, la Ville a baissé de 0,5% le taux qu'elle prélève sur le foncier bâti. Pourtant, si l'on regarde le montant qui a été prélevé, il augmente légèrement. Pouvez-vous nous en expliquer la raison ?



" Atténuer la " pression fiscale "

La Ville a effectivement baissé le taux qu'elle prélève mais dans le même temps, l'État, lui, a revalorisé les bases locatives à partir desquelles sont calculés les montants prélevés. Ainsi, l'augmentation décidée par l'État rend moins visible la baisse adoptée par la Ville. Pourtant, elle est bien réelle, représentant pour la ville une perte de recettes de 230 000 euros en 2019 et 2020. Les baisses de taux décidées par la majorité municipale ont réduit les augmentations décidées par l'État.

Le désengagement de l'État, de plus en plus important, est-il tenable à long terme pour les collectivités ?

Très peu de villes font le choix de diminuer leur taux d'imposition. Pouvez-vous nous expliquer ce qui a motivé cette décision ?

L'État confie aux collectivités de plus en plus de missions, tout en réduisant leurs recettes. C'est de plus en plus difficile mais avons-nous le choix ? C'est le quotidien et l'avenir des Drancéens qui sont en jeu. Nous sommes au bout de la chaîne et nous devons redoubler de travail pour réussir. Ce que nous construisons depuis 19 ans est bien trop important pour pouvoir envisager d'y renoncer ou simplement même de freiner notre dynamique.

Oui, au contraire, la plupart des villes ont augmenté leurs taxes. Nous savons que beaucoup de ménages drancéens se trouvent dans des situations de plus en plus difficiles, surtout dans le contexte économique engendré par la crise sanitaire. Il nous est apparu nécessaire d'atténuer la pression fiscale qui pèse sur eux et de les aider à maintenir leur pouvoir d'achat. Nous l'avions fait en 2019, nous le refaisons en 2020 et nous le referons, à chaque fois que possible.

Une ville pauvre comme Drancy peut donc baisser ses impôts ?

Qu'implique cette décision pour les finances de la ville ?

À condition de bien la gérer, oui. Rendez-vous compte : chaque Drancéen paie 611 €, en moyenne, d'impôts directs, alors que la moyenne nationale est de 640 €. En 2002, ce montant était à Drancy de 522 €, ce qui, en euros constants, représenterait aujourd'hui 677 €. On voit ici que, malgré nos efforts pour attirer de nouveaux habitants, la population de notre ville, comme dans tout le nord-est parisien, est loin de s'enrichir. Cela n'a pas empêché les démagogues de l'opposition de nous reprocher de vouloir remplacer les classes drancéennes défavorisées. On voit là encore que c'est un mensonge.

C'est un effort considérable de gestion. Drancy doit continuer à se développer, il faut donc maintenir un niveau d'investissement élevé. Nous n'avons que deux leviers : la réduction des dépenses de fonctionnement et la recherche de subventions. Nous y travaillons avec rigueur. Nous nous sommes fixé une ligne de conduite et nous la tiendrons.



Comment lire votre avis d'imposition

CERTAINS SAVENT BIEN LA LIRE, D'AUTRES NON. POURTANT, COMPRENDRE SA FEUILLE D'IMPOSITION EST ESSENTIEL POUR UN CITOYEN.



Baisse du taux de la ville en 2019

Département : **93 SEINE SAINT DENIS** Commune : **029 DRANCY**

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
TF 2019								
Taux 2018	25,26 %	%	%	16,29 %	0,647 %	8,74 %	%	
Taux 2019	25,13 %	%	%	16,29 %	0,632 %	8,74 %	0,00717 %	
Adresse	RUE DE LA REPUBLIQUE							
Base ①	2741			2741	2741	2741	2741	
Cotisation	689			447	17	240	0	1393
Cotisation lissée ②								
Adresse								
Base ①								
Cotisation								

Nouvelle baisse du taux de la ville en 2020

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
TF 2020								
Taux 2019	25,13 %	%	%	16,29 %	0,632 %	8,74 %	0,00717 %	
Taux 2020	25,00 %	%	%	16,29 %	0,623 %	8,74 %	0,00767 %	
Adresse	RUE DE LA REPUBLIQUE							
Base ①	2774			2774	2774	2774	2774	
Cotisation	694			452	17	242	0	1405
Cotisation lissée ②								
Adresse								
Base ①								
Cotisation								
Cotisation lissée ②								

Augmentation de la base locative fixée par l'État

GÉNÉRALITÉ

La taxe foncière sur les propriétés bâties est établie pour l'année entière dans la commune où est situé le bien imposable et d'après la situation au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Ainsi, par exemple, si vous êtes propriétaire au 1^{er} janvier, vous êtes redevable de la taxe foncière pour l'année entière, même si vous vendez le bien au cours de l'année. Le mode de calcul de l'impôt associe valeur cadastrale (déclatée par l'État) et les taux votés par les élus locaux.

1 - Base (ou valeur cadastrale)

Elle correspond à un loyer annuel théorique que le propriétaire pourrait tirer du bien s'il était loué, après un abattement de 50 %. Celui-ci permet en théorie de prendre en compte les frais de gestion, d'assurance, d'amortissement, d'entretien et de réparation.

Elle est calculée à partir des conditions du marché locatif au 1^{er} janvier 1970 pour les propriétés bâties et de celui de 1961 pour les propriétés non bâties. Autant dire une éternité. Chaque propriété est évaluée après un calcul compliqué, selon sa surface, son environnement, sa date de construction, ses équipements...

Dans l'exemple ci-dessus, on s'aperçoit que sa base est passée de 2741 € à 2774 € (et que si les collectivités territoriales indiquent, sur une même déclaration, la variation de leurs taux d'imposition avec l'année précédente, l'État s'en exonère).

C'est sur cette base que les collectivités appliquent leurs taux.

2 - Taux

On retrouve sur cette ligne les taux de chaque collectivité. Celui de la ville est voté chaque année en conseil municipal. Toujours sur notre exemple, la part de la ville représente donc 25 % de 2774 €, soit 694 €.

Les baisses de taux décidées par la majorité municipale en 2019 et 2020 (deux fois -0,5%) ont fait passer le taux communal de 25,26% à 25%. Si la municipalité n'avait pas baissé son taux, la part communale de notre exemple aurait été de 25,26 % de 2774 €, soit 700,71 €. Cette famille drancéenne a donc économisé près de 7 € chaque année grâce à ces baisses de taux.

Qui paie réellement la taxe sur le foncier bâti ?

LES IMPÔTS LOCAUX PEUVENT SEMBLER FACILES À COMPRENDRE. JEAN-CHRISTOPHE LAGARDE, DÉPUTÉ ET MAIRE HONORAIRE DE DRANCY, NOUS EXPLIQUE QU'ILS PEUVENT RENDRE INVISIBLES CERTAINES TAXES.

La Municipalité vient de baisser à nouveau de 0,5 % la taxe sur le foncier bâti qui est naturellement payée par les propriétaires. Est-ce une façon de favoriser le pouvoir d'achat des Drancéens les plus favorisés ?

Non, et au moins pour deux bonnes raisons. La première est assez simple : ce n'est pas parce que vous êtes propriétaire que vous êtes riche. On peut hériter d'une propriété de ses parents sans avoir de gros revenus. Avec son important tissu pavillonnaire, Drancy serait une ville riche si c'était le cas ! Mais la plupart des propriétaires drancéens sont des salariés modestes qui ont consenti de gros sacrifices pour acheter leur logement, qu'ils remboursent toute leur vie.

La seconde raison est plus invisible : chaque habitant paie en réalité la taxe foncière, même les locataires. Ce n'est pas parce qu'ils ne font pas un chèque au percepteur qu'ils ne paient pas cet impôt ! Ils le payent à travers le loyer qu'ils versent à leur propriétaire. Par exemple, l'Office HLM de Drancy paie la Taxe Foncière comme tous les propriétaires. Et comme tous les propriétaires, il récupère cette taxe sur ses locataires à travers le montant de ses loyers. Pour les locataires de l'Office, cette taxe représente un peu plus de deux mois de leurs loyers chaque année. C'est du même mécanisme pour les locataires du privé.



“ Chaque français paie des taxes foncières, souvent sans même s'en apercevoir ”

La taxe sur le foncier bâti est donc une taxe d'habitation déguisée ?

Oui, dans le sens où chacun paie le foncier bâti sur l'habitation dans laquelle il vit. Mais non, parce qu'elle permet de taxer les propriétaires de résidences secondaires ou de lieux d'habitation laissés vacants. Mais comprenez bien que la confusion sur cet impôt a été savamment entrete-

nue. Pendant des décennies, les communistes ont fait croire aux locataires drancéens qu'ils ne payaient pas de taxe foncière, alors que c'est faux. Résultat, par démagogie, ils ont fixé un taux très haut sur le foncier - pour taxer ceux qu'ils appelaient les riches -, et bas sur la taxe d'habitation - soi-disant pour aider les locataires.

C'était également absurde pour une autre raison : la taxe d'habitation tenait compte des revenus, ce qui n'est pas le cas de la taxe foncière. Du coup, une personne au RSA en HLM paie les mêmes impôts fonciers que quelqu'un qui gagne 2000 euros par mois.

Cette taxe est donc votre dernier levier, dans le domaine des impôts, pour favoriser le pouvoir d'achat ?

Dans les années 1990, les taux entre les différents impôts ont été liés entre eux par la loi : on ne pouvait pas augmenter l'un et baisser l'autre. L'injustice due à la démagogie des élus PC a donc perduré. Elle s'est même aggravée depuis la suppression de la taxe d'habitation : c'est l'impôt dont le taux était à Drancy le plus bas qui a été supprimé et celui le plus haut, payé par tous, qui demeure. Raison pour laquelle la Municipalité a profité de sa bonne gestion pour essayer d'en alléger un peu la charge pour tous en baissant ce taux deux années de suite, après dix autres de stagnation.



Gardons nos rues propres



C'EST LORSQUE LES TEMPS SONT DURS QU'IL FAUT SE SERRER LES COUDES. GRÂCE AUX EFFORTS DE CHACUN, IL EST POSSIBLE D'AIDER LES AGENTS DE LA VILLE À GARDER NOS RUES PROPRES.

Avec la crise sanitaire et le retour du confinement, nettoyer les rues de la ville s'avère plus compliqué qu'ordinaire. Tout d'abord, cette année, des directives de l'État interdisent l'utilisation des souffleuses pour le ramassage des feuilles car elles sont soupçonnées de propager la Covid 19 en la projetant dans l'air. Il faudra donc beaucoup plus de temps que d'ordinaire. Par ailleurs, les équipes de nettoyage peuvent être ponctuellement désorganisées par l'absence d'agents placés à l'isolement de manière préventive.

Il est plus important que jamais que chaque Drancéen se mobilise pour qu'ensemble nous gardions une ville propre :

- > faisons preuve de civisme, en évitant de jeter des débris sur la voie publique,
- > ramassons, si possible, les feuilles mortes devant chez nous.

STATIONNEMENT ALTERNÉ



Si votre véhicule est garé dans une rue en stationnement alterné, il faudra continuer à le changer de côté le 15 et le 30 novembre, entre 20h30 et 21h.

ZONE BLEUE



La zone bleue est maintenue, vous devez donc respecter les durées de stationnement indiquées. Si vous résidez en zone bleue et que vous ne disposez pas de macarons "résidents", vous pouvez faire votre première demande en ligne sur drancy.fr.



DON DU SANG



L'EFS a besoin de votre sang. Ne manquez pas la collecte organisée mardi 8 décembre de 14h à 19h, salle des mariages - Hôtel de ville. Si le confinement est prolongé, il suffira de cocher la case "Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables...". Pour s'inscrire : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

NAVETTES cimetière de la Courneuve



17 novembre
 13h30 Résidence Les Lilas, Rue Jane Joye
 13h40 Maison Orange, rue Fernand Péna
 13h50 Place de l'Amitié, rue Saint Stenay

LIBRE OPINION

Élus Majorité municipale

Un petit clic...

C'est le bon conseil pour tous ceux qui possèdent un ordinateur ou un smartphone : ce peut être un petit clic pour faire ses courses et même se faire livrer sans sortir de chez soi.

Pour d'autres, un petit clic leur permettra de connaître les services municipaux qui sont fermés et ceux qui fonctionnent parfois avec des adaptations à cause de la crise sanitaire.

Un petit clic, c'est le bon moyen pour vous assurer des règles de stationnement en vigueur qui tiennent compte de l'ampleur plus limitée du confinement.

Enfin, un petit clic c'est la bonne formule pour accomplir en ligne vos principales démarches administratives. Plus que jamais, votre ville s'adapte dans l'intérêt de tous.

Élus Drancy autrement

La majorité UDI fait le choix depuis quelques mois d'amputer l'opposition municipale d'une partie de son droit d'expression.

Elle avait pourtant déjà été condamnée à respecter notre droit d'expression il y a quelques années.

Bien que que le règlement intérieur réduit à 750 signes la taille de nos tribunes, voici que Mme le maire considère depuis quelques mois les espaces comme des signes.

Une action en justice dira le droit mais nous devons subir pour l'instant la censure abusive appliquée à nos articles.

Nous vous invitons donc à retrouver nos articles dans leur intégralité sur notre page FACEBOOK Drancy-Autrement @drancy93700

Hacène CHIBANE
 contact@drancy-autrement.com
 06 20 65 24 48

Élus Ensemble, Drancy pour toutes et tous

Education, Sécurité et Santé : services publics essentiels !

Alors que nous vivons des moments angoissants de confinement pour lutter contre un virus qui achève notre système de santé. Alors que la violence de fanatiques s'attaque à notre devise Liberté, Egalité, Fraternité. Nous devons exiger des moyens de sécurité pour lutter contre l'obscurantisme, renforcer le soutien à nos enseignants pour qu'ils assurent leurs missions sereinement en développant l'esprit critique des citoyens de demain. Exigeons aussi des moyens pour retrouver un niveau de santé publique protecteur. Education, Sécurité et Santé, les axes que nous sommes fiers de porter avec vous à Drancy. ensembledrancyourtous@gmail.com

Carine Niles, Lotfi Ben Yedder, Berivan Cipil, Rachid Belouchat et Patrick Chini

ÉTAT-CIVIL - INFOS PRATIQUES

PHARMACIES DE GARDE



Pour connaître les pharmacies de garde s'adresser au commissariat de police : 01 41 60 81 40 ou composer le 17.

Dimanche 15 novembre

Pharmacie Nigelle
144 rue Roger Salengro
01 48 30 24 74

Dimanche 22 novembre

Pharmacie des Quatre routes
129 avenue Henri Barbusse
01 48 30 22 65

Dimanche 29 novembre

Pharmacie Berthelot
5 rue Marcelin Berthelot
01 48 32 02 11

MÉDECINE DE GARDE



Le service de garde est assuré le samedi après-midi et le dimanche par des médecins généralistes libéraux. Vous pouvez vous rendre à la Maison médicale de Drancy

- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
 - samedi de 14 h à minuit
 - dimanches et jours fériés de 8 h à minuit
- 17-19, avenue Henri Barbusse
01 55 89 21 90

ÉTAT-CIVIL



NAISSANCES

Amalan Navini - Araujo Ada - Berkane Imrane - Demetrio Cuevas Preciosa - Fikrane Manel - Jdamer Eline - Khatim Ismaël - Kocpinar Alina - Kooch Malimeg Thiago - Loiseau Diego - Loiseau Emma - Payet Chery Kimyha

MARIAGES

Elatre Damien et Mouhetta Majda - Gadfel Yacine et Boughatf Karima - George Ruskin Antony et Lawrance Florencia - Kourdache Massinissa et Carpaye Célia - Mahroug Mohamed et Abbaci Massissilia - Maktal Adil et Khalis Salma - Sambir Ihor et Kuzenko Mariana - Shanmugarajah Rupan et Ratnam Nirosha

DÉCÈS

Bruisson Franck - Bruneau Georges - Felix Choisisse - Kechkech Fath-Allah - Lalaoui

Fatima veuve Ouarti - Lourenco Alves Joao - Million René - Moreau Georgette veuve Marneux - Taude Olivier

DÉPISTAGE : MODE D'EMPLOI



> Test PCR

Dans les laboratoires drancéens
Biogroup, 187 av. Jean Jaurès
Marceau, 108 av. Marceau
Quatre Routes, 130 av. Henri Barbusse

> Test antigénique

(Résultat en 30 mn)

Dans plusieurs pharmacies drancéennes
Nigelle, 146 rue Roger Salengro
Leadersanté, 38 av. Henri Barbusse
Fatéali, 2 av. de la Division Leclerc
Quatre Routes, 129 av. Henri Barbusse et

très prochainement, en partenariat avec la Région Île-de-France à la gare de Drancy

QUARTIERS

Drancy **CONSEIL de QUARTIER petit drancy**

Concours de décorations de Noël

(jardins et balcons)

Inscrivez-vous avant le **lundi 30 novembre 2020**

Mairie de Drancy - Conseil de quartiers
Place de l'Hôtel de Ville - BP76 93701 Drancy Cedex
conseilsdequartiers@drancy.fr

BBN **Drancy**

Préparons Noël



LE CONSEIL DE QUARTIER DU PETIT DRANCY ORGANISE DEUX CONCOURS POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE : L'UN, À DESTINATION DES HABITANTS ; L'AUTRE, DES COMMERÇANTS.

CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL

Jardins et balcons

Inscrivez-vous avant le lundi 30 novembre
> Mairie de Drancy - Conseil de quartiers
Place de l'Hôtel de Ville - BP76 93701 Drancy Cedex
> conseilsdequartier@drancy.fr

Vitrines

Votez du 7 au 31 décembre et tentez de remporter des bons d'achat.
Plus d'informations dans le prochain *Drancy média*.

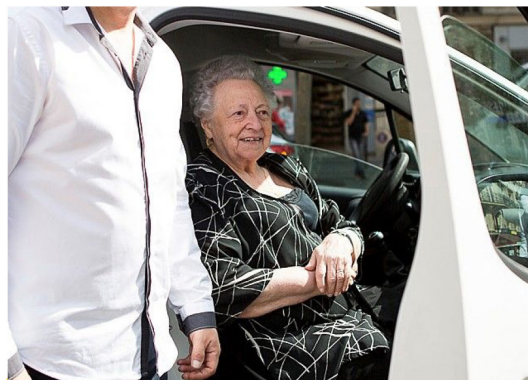
Vous habitez dans les quartiers Avenir parisien, Les Oiseaux et Paris campagne, il vous est encore possible de devenir conseiller de quartier.
Envoyez vos nom, prénom, adresse, téléphone et adresse mail à conseilsdequartier@drancy.fr
ou
Mairie de Drancy - Conseils de quartier
Place de l'Hôtel de Ville - BP 76 - 93 701 Drancy cedex

Gardez le contact avec votre ville

DRANCY.fr



ÉDUCATION



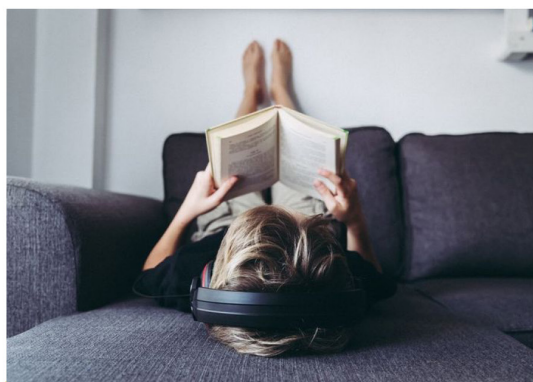
SENIOR



DÉCONFINEMENT



ACTUALITÉ



CULTURE



TRANSPORT



Gardez le contact avec l'actualité de votre ville sur **drancy.fr** et sur **facebook**.

Abonnez-vous à la newsletter ou aux alertes SMS

